

## Les difficultés de la prononciation chez les étudiants en classe de FLE

Ali Solyman khalifa

Mathematics Dept-Faculty of Science, Bani Waleed University, Libya

Ali.Khalifa@bwu.edu.ly

Submitted: 17- Mar - 2024

Accepted: 25- Mar - 2024

Published: 28-Mar - 2024

### Abstrait:

Cette recherche qui été préparée par le chercheur , est inscrit dans le domaine de la phonétique pour étudier les deux systèmes de la langue français et la langue arabe, afin de montrer les difficultés de prononciation qui rencontrent les étudiants arabophones en étudiant la langue française.

Selon les résultats obtenus de cette étude , les difficultés résultant de la différence existant entre le système vocalique de la langue française et la langue arabe, qui peuvent engendrer des carences liées à la prononciation

Pendant l'apprentissage du français langue étrangère.

**Clé de recherche** : difficulté- prononciation- système- phonique- vocalique- Compétence

### 1. Les difficultés de la prononciation chez les étudiants en classe de FLE

C'est un sujet qui s'inscrit dans le domaine de la phonétique qui est une science qui s'intéresse à l'étude des sons du langage.

La prononciation est définie comme : « Une compétence à part, à travailler différemment. Qu'on fasse référence à la capacité de codage phonologique, aux capacités psychomotrices ou à d'autres facteurs, il apparait que l'acquisition de la prononciation d'une nouvelle langue est qualitativement différente de l'acquisition de la syntaxe ou de lexicque »<sup>1</sup>. Donc la prononciation est l'objet d'étude de la phonétique.

Dans le dictionnaire de Robert, elle désigne : « La manière dont les sons des langues sont articulés et d'oraliser un signe écrit, lettres ou groupe de lettres »<sup>2</sup>.

### 2. Définition de la prononciation :

La Prononciation occupe une grande place dans l'enseignement des langues vivantes. L'étude de la prononciation s'est développée vers la fin du 19ème siècle, parce que l'enseignement de ces langues vivantes a mis l'accent sur l'aspect formel des langues étrangères.

Jean-Pierre Cuq définit la prononciation comme un acte « liée à l'articulation mais également à l'audition (capacité sensorielle de l'oreille) et à la perception (interprétation de la réalité, physique) »<sup>3</sup>

D'une manière générale, la prononciation renvoie principalement à la façon de produire les sons d'une langue, en véhiculant la totalité du message oral lors des interactions communicatives. Il paraît donc qu'une bonne prononciation constitue un aspect important dans la maîtrise de l'oral.

### 3. Définition de la phonétique :

La phonétique étudie les propriétés physiques (articulatoires, acoustiques,...) des sons. Est aussi elle est « étude scientifique des sons du langage et des processus de la communication parlée .c'est une représentation par des signes conventionnels de la prononciation des mots d'une langue »<sup>4</sup>

Elle s'intéresse aux sons eux-mêmes, indépendamment de leur fonctionnement les uns avec les autres. Les sons sont considérés en tant qu'unités physiologiques. La phonétique fixe une transcription graphique des phonèmes. L'alphabet phonétique international (API) est un outil universel qui permet de transcrire les phonèmes de toutes les langues.

La phonétique est une branche de la linguistique. C'est la science qu'étudie les sons du langage humain de point de vue de leur production

(articulation), de leur transmission et de leur réception (traitement du son).

Selon Jean- Pierre Cuq, la phonétique « *étudie la composante sonore d'une langue dans sa réalisation concrète, des points de vue acoustique, physiologique (articulatoire et perceptif (auditif))* »<sup>5</sup>.

#### **4. Les domaines de la phonétique :**

la phonétique se divise en trois domaines majeurs qui correspondent à chacune des étapes de la boucle de la communication.

##### **4.1. La phonétique articulatoire :**

Elle décrit l'appareil phonatoire humain et analyse la production des sons de la parole. D'ailleurs pour Martin ; la phonétique articulatoire « *examine la production des sons humains à l'aide de l'appareil phonatoire* »<sup>6</sup>

Selon F, Argod-Dutard : " *la phonétique articulatoire]...[ permet de mieux percevoir le fonctionnement des organes qui contribuent à la production des sons de la parole*"<sup>7</sup>

##### **4.2. La phonétique acoustique :**

étudie les propriétés physiques des sons de la parole. Elle parvient également à décrire les liens qui existent entre les sons de la parole et le mécanisme phonatoire, faisant ainsi le pont avec la phonétique articulatoire traditionnelle .

La phonétique acoustique "s'attache à étudier les propriétés physiques des ondes sonores de la parole (traitement du signal) "<sup>8</sup>

##### **4.3. La phonétique auditive :**

Elle décrit l'appareil auditif et le décodage perceptif des sons de la parole. C'est-à-dire étudie la manière dont les sons sont perçus.

Martin affirme que « *la phonétique auditive et perceptive décrit la réaction de l'oreille humaine aux stimuli acoustiques utilisés dans les langues* »<sup>9</sup>. Donc elle examine les phénomènes de perception des sons du langage de l'être humain dont l'oreille les distingue.

#### **5. Didactique de la phonétique**

L'enseignement systématique de la phonétique est indispensable dans l'apprentissage du français parce qu'elle occupe une grande place surtout dans la pratique de cette langue.

certaines chercheurs affirment que : « *L'enseignement des langues étrangères est un domaine où la phonétique a une très grande importance pratique* »<sup>10</sup> .

En effet, l'enseignement/apprentissage de la phonétique reste pour un bon nombre d'enseignants et de pédagogues une pratique bien déterminée en utilisant toutes les stratégies pour éviter certaines lacunes dans la prononciation.

Un spécialiste a bien précisé son rôle : « *En didactique de la phonétique [...] il s'agit d'apprendre à catégoriser perceptivement les réalisations physiques d'une langue étrangère* »<sup>11</sup> .

La phonétique a une valeur dans la didactique ce qui montre que l'acquisition de la prononciation est une compétence de communication orale. Certes les travaux des phonéticiens justifient que la phonétique est la partie essentielle de la langue notamment le français. Ce qui prouve que l'un des spécialistes affirme :

« *Celui qui veut apprendre ou même enseigner une langue étrangère devra acquérir d'abord la maîtrise d'un grand nombre d'habitudes articulatoires nouvelles, car le système phonétique diffère d'une langue à l'autre* ».<sup>12</sup>

## 6. L'apprentissage/enseignement de la prononciation du français

Il faut dire que la pratique de la prononciation est liée aux phonéticiens, mais les pédagogues ont un rôle majeur pour faire apprendre aux débutants tous les sons, comme l'explique un spécialiste: « *Ecouter et répéter, exercices basés sur l'explication de l'articulation des sons, enseignement du système sonore de L2 par les correspondances graphie-son* »<sup>13</sup>.

En effet, les divers aspects de l'étude de la prononciation ont montré comment les sons sont formés et codés linguistiquement. Pour prouver, les chercheurs qui s'intéressent à la phonétique affirment : « *L'usage de la prononciation fait pour la communication pour plaisir esthétique* »<sup>14</sup>.

La langue française et la langue arabe appartiennent à deux familles linguistiques distinctes. L'arabe contient plus de consonnes que le français tandis que celui-ci possède plus de voyelles. Le système phonologique français se démarque de l'arabe essentiellement par la présence des voyelles nasales /ã ã õ/ et des voyelles antérieures

arrondies /y ø œ /. Il se singularise également par la présence de quatre degrés d'aperture vocalique contre deux degrés d'aperture en arabe moderne.

## 7. Phonétique / phonologie:

Tout d'abord, on doit faire la distinction les deux disciplines, en mettant en lumière les points de divergences qui les caractérisent, car ces deux termes: phonétique et phonologie sont souvent complémentaires.

La phonétique " la phonétique est la discipline qui étudie essentiellement la substance de l' expression. Elle montre la composition acoustique et l'origine physiologique des différents éléments de la parole" <sup>15</sup> .Ce son qui a une fonction, est appelé phonème.

L'étude des phonèmes est appelée phonologie. Par exemple, si on prononce le mot rat avec un "r" roulé ou non, le sens de rat ne changera pas. On peut dire qu'il y a autant de façons de prononcer le "r" que d'êtres humains. La liste des sons, en tant que relevant de la parole, est théoriquement

infinie. En revanche, les phonèmes relevant de la langue, sont en nombre fini et ce sont eux qui forment un système.

Ce son qui a une fonction, est appelé phonème. L'étude des phonèmes est appelée phonologie. Par exemple, si on prononce le mot rat avec un "r" roulé ou non, le sens de rat ne changera pas. On peut dire qu'il y a autant de façons de prononcer le "r" que d'êtres humains. La liste des sons, en tant que relevant de la parole, est théoriquement

infinie. En revanche, les phonèmes relevant de la langue, sont en nombre fini et ce sont eux qui forment un système.

- ▶ La phonétique et la phonologie étudient le signifiant, mais la phonologie l'étudie par référence au signifié.
- ▶ La phonétique est du domaine de la parole; la phonologie est du domaine de la langue.
- ▶ La phonologie s'intéresse à étudier la fonction des sons dans la langue, envisageant des systèmes phoniques le point de vue synchronique est donc plus important en phonologie.

Selon Troubetzkoy l'opposition entre phonétique et phonologie se résume ainsi<sup>(16)</sup>:

Phonétique	Phonologie
1. Science des sons de la parole. 2. Science de la face matérielle des sons du langage humain. 3. La parole est un monde de phénomènes empiriques; d'où: les méthodes de la phonétique sont celles des sciences naturelles.	1. Science des sons de la langue. 2. Science de la fonction linguistique des sons du langage. 3. La langue, institution sociale, est un monde de rapports, de fonctions et de valeurs; elle emploie les méthodes utilisées pour étudier le système grammatical d'une langue.

Nous dirons donc que l'étude phonétique d'une langue peut se faire sans faire appel au sens. la limite, on pourrait étudier les caractéristiques phonétiques d'une langue qu'on ne comprenait même pas.

Par contre la phonologie s'occupe de la fonction des sons dans la transmission d'un message. Il faut donc comprendre une langue pour faire de la phonologie. En d'autres termes, la phonologie recherche les différences de prononciation qui correspondent à des différences de sens, ce qu'on appelle des oppositions distinctives.

## 8. Analyse phonologique

*«L'analyse phonologique peut être envisagée selon plusieurs approches: interne, contextuelle ou perceptuelle qui sont en réalité complémentaires.»<sup>17</sup>*

et selon laquelle l'analyse phonologique suit deux étapes principales : au premier temps *« le système phonologique d'une langue est semblable à un crible à travers lequel passe tout ce qui est dit.»<sup>18</sup>*

Notre analyse phonologique porte sur l'arabe et le français qui appartiennent à deux familles langagières différentes: l'arabe descend de la famille Chamito-sémitique, le français de la famille Indo-européenne.

Cela implique que les différences s'étendent aux aspects phonémique, morphologique, syntaxique, morphosyntaxique et lexical. C'est pourquoi nous allons tout d'abord passer en revue les systèmes phoniques de deux langues en vue de relever les aspects des similitudes et les différences entre les deux langues.

### 8.1. Le système phonique du français).

Étude du système phonémique français : la langue française stabilisée du point de vue physiologique.

Explique la différence dans le nombre de ses voyelles de la langue arabe.

□ Les sorties des consonnes dans la langue française : C pour les consonnes, en partant du voile du palais jusqu'à la lèvre,

Le système phonologique français est composé de 36 phonèmes. 17 sont dits consonantiques ; ils mettent en jeu les 20 consonnes de l'alphabet Le français standard est le type de prononciation utilisé dans la moitié nord de la France, à Paris en particulier consonas que présente une certaine stabilité tandis que les linguistes sont en particulier.

## 8.2. Le Système vocalique du français:

En français, on a les voyelles orales suivantes: /i/, /e/, /ɛ/, /a/, /ɑ/, /y/, /ø/, /ə/, /œ/, /u/, /o/, /ɔ/. Ce sont les voyelles dites orales car la colonne d'air emprunte uniquement la cavité buccale (la lèvre s'élève pendant l'articulation)

L'approche phonologique de Martinet, acceptée par la plupart des phonologues actuels, « permet d'isoler un système vocalique de 13 unités 10 non nasales, définies par l'antériorité, la labilité, l'aperture, et 3 nasales définies par la nasalité, l'antériorité et la labilité »<sup>19</sup>

Quant à la question du « e muet », les phonologues ne sont pas d'accord à cause de son statut instable : voyelle labiale antérieure qui, selon l'entourage et le registre de langue, peut apparaître ou disparaître. Cependant, il est indispensable de signaler le point de vue de Martinet au sujet de la prononciation du e muet :

« Chez la plupart des sujets, la voyelle doit s'articuler l'avant et avec les lèvres plutôt arrondies que rétractées, c'est à-dire qu'elle se rapproche des voyelles antérieures arrondies [ø] et [œ], lorsqu'elle ne s'identifie pas avec elles. Selon les gens et, sans doute aussi, selon les positions, on donne la préférence à des variétés ouvertes que rappellent [œ] ou des variétés fermées qui tendent vers [ø] »<sup>20</sup>

Les voyelles		Antérieurs		postérieurs	
		écartés	arrondis		u
Orales	fermées	i	y		ɑ
	mi-fermées	e	ø		ɔ
	mi-ouvertes	ɛ	œ		
	ouvertes	a			
Nasales		ẽ		ã	õ

## 8.3. Le Système consonantique du français standard :

Le système consonantique français comporte dix-sept consonnes . Les consonnes sont le résultat de l'obstruction totale ou partielle du passage de l'air. On décrit les consonnes selon *le mode d'articulation* et selon le *point* (ou la zone) *d'articulation* .<sup>21</sup>

Mode d'articulation		Lieu d'articulation					
		Bi-labiale	Labio-dentale	Alvéolo-dentale	Dorso-palatale	Dorso-vélaire	Dorso-uvulaire
Occlusive	Sourde	p		t		k	
	Nasale						
Sonore	Sourde	b		d		g	
	Nasale	m		n		ŋ	
Constrictive							
Sourde	Orale		f	s	ʃ		
Sonore	Orale		v	z	ʒ		
Liquide				l			R

### 8.4.e Système phonique de l'arabe:

La langue arabe est une langue à consonantisme riche ; elle possède 29 consonnes notées par vingt-huit lettres. Quant aux consonnes nasales, le mécanisme phonologique est Presque le même du français. Au cours de la production des nasales les deux cavités orale et nasale sont donc normalement utilisées. En arabe, il y a deux consonnes nasales le /m/ et le /n/. Quant aux voyelles, il a deux séries : □ Les brèves : [a], [u], [i] :

Il est constable que les mots arabes se composent à la fois des consonnes et des voyelles mais il est nécessaire que les consonnes et les voyelles s'agglutinent pour former les mots même les monosyllabiques. réalise pas généralement dans la graphie normale où les mots s'écrivent sous forme des consonnes et des voyelles longues [ā, ū, ī]

Tableau des consonnes de l'arabe

	Occlusives	Emphatiques	Fricatives	Nasales	Liquides	Glides (semi-voyelles)
Labiales	ب b		ف f	م m		و w
Interdentales		ظ	ذ ث			
Dentales	د d	ت t	ض ط	ن n	ل l	ر r
Sifflantes			ص z	س s		
Palatales		ج		ش		ي y
Vélaires	ك k		غ خ			
Uvulaire	ق q					
Pharyngales			ع ه	ح		
Glottales	ء			ه h		

### 8.5. e Système vocalique de l'arabe :

Le système vocalique de l'arabe est simple. Il n'a, pour ainsi dire, que trois timbres et quelques diphtongues composées des timbres fondamentaux. Dans l'écriture, ils se placent comme diacritique au-dessus ou au-dessous d'une lettre, matérialisée ici par le trait horizontal. langue française comprend seize (16) phonèmes vocaliques. Ils sont composés de douze (12) voyelles orales et de quatre (04) voyelles nasales .

Brèves	A	E	I	O	U
longues	a:	é:	I:	O:	U:
Nunnation	[an]	èn	in	on	un

La langue arabe se distingue par son opulent consonantisme (28 lettres) et par la pauvreté de son vocalisme (03 signes diacritique), mais les marques de ce dernier jouent un rôle hyper important pour que les consonnes fournissent un son complet, comme l'affirme SCHIER :

*Les arabes ont trois points- voyelles qui se mettent au dessus ou au dessous de la consonne dont elles déterminent la prononciation. Le premier de ces signes appelé fatha [...] ( ^ ), répond à l'a ou à l'e ouvert ; [...] le second appelé kesra [...] ( \_ ), est tantôt i tantôt e fermé ; [...] le troisième damma [...] ( ), se prononce tantôt o tantôt eu.*<sup>22</sup>

### 9. La différence entre les deux systèmes (arabe/français) :

Nous pouvons présenter quelques points distinctifs existant entre le système vocalique de la langue française et la langue arabe, qui peuvent engendrer des carences liées à la prononciation. En observant les deux systèmes vocaliques, la différence la plus évidente entre les deux, est celle du nombre de voyelles. En effet, Le français est une langue à vocalisme riche, elle compte seize voyelles, dont douze sont orales et quatre sont nasales. Par contre, l'arabe est une langue

à vocalisme pauvre, comportant seulement trois voyelle [a ], [ i ], [ u ], mais dans la langue arabe ,il existe des voyelles de type d'accents sur les lettres , elles compte quatre voyelles courtes, trois voyelles longues et trois voyelles dédoublées . Ainsi, nous remarquons qu'un nombre important de voyelles françaises ne figurent pas dans la langue arabe tel que [y], [Ø],[ ε ], [ē ], [ɔ] Enfin, la majorité des voyelles françaises sont antérieures par contre celles de la langue arabe sont postérieures.

### 10. Conclusion :

Enfin il est essentiel de connaître les problèmes et les difficulté en prononciation d'un langue étrangère, pour savoir comment procéder à la correction phonologique. Cette mission revient à l'enseignant qui doit détecter les lacunes articulatoires. Nous avons visé à travers cette recherche de vérifier la prise en charge de l'oral dans l'enseignement interrogeons sur la nature des difficultés phonatoire articulatoire que rencontrent les apprenants de FLE.

le rôle de l'enseignement de la langue française n'est pas seulement d'enseigner la phonétique comme une matière mais aussi, d'aider les étudiants à prendre conscience sur les différences qui existe entre le système phonétique de la langue arabe et celui de la langue française pour que l'étudiant puisse dépasser ses lacunes de prononciation.

### Bibliographie

- 1- Argod-Dutard, F, *Éléments de phonétique appliquée*, Armand colin /Masson, Paris, 1996.
- 2- BAYLON, Christian.FABRE, Paul. *Initiation à la linguistique*.2e édition. Paris: Armand Colin, [s.d]. p 234. ISBN: 2.200.34320.5
- 3- Carton F. (1997), *Introduction à la phonétique française*, Paris, Dunod.
- 4- Gumbretiere. E. *Phonétique et enseignement de l'oral*, éd Didier Hatier, 2004.
- 5- Herrera.Z Esther (2003), *La sonorité des occlusives en espagnol : une étude de perception*. XVI .
- 6- LAURET B. *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, Hachette, Paris, 2013
- 7- Léon, Pierre. *Phonétisme et prononciations du français* .Paris: Nathan ,1992 .
- 8- Mahrazi. M. *Les concepts de base en sciences du langage*, éd 4.10.5182, 2011.
- 9- Maingueneau. D. *Aborder la linguistique*. Éditions du seuil, France, 2003.
- 10- Malberg. B. *La phonétique*, Paris : PUF (que sais- je ?), 1954.
- 11- Martin. P. *Phonétique acoustique .introduction à l'analyse acoustique de la parole*, éd Armand Colin, 2008.
- 12- Martin. P. *Élément de phonétique avec application au français*, Canada, les presse de l'université Laval, 1996.
- 13- M.Embarki, *La conscience phonologique à l'épreuve de la scolarisation :cas des langues en contac*3
- 14- *Monique et Pierre Léon, La prononciation du français, 2ème éd, Armand Colin, France, 2009.*
- 15- Munot Ph.& Nève F.-X.,(2002), *Une introduction à la phonétique*, LIEGE (Belgique), édition du CEFAL,2002.
- 16- Porcher. L. *Simple propos d'un usager, étude de linguistique appliquée*, éd Didier, 1987.
- 17- SCHIER. C. / SCHIER. K. *Grammaire arabe*, copie de l'exemplaire université d'Oxford, 1849.
- 18- Zuffery S. et Moeschler. J. *Initiation à la linguistique*, Armand colin, Paris, 2010.
- 19- ABDELWAHAB ELSAADANI,« Analyse des interférences phonologiques entre l'arabe et le français» (Étude contrastive), Université de Misurata , Revue bilingue semestrielle du Département de Français No. (8), Décembre 2016
- 20- Abderrezak Amara, « *Langues maternelles et langues étrangères en Algérie :conflit ou cohabitation ?* », Synergies Algérie n°11, université de Mostaganem, 2010.
- 21- Pierre Léon- Parth Bath, « *structure du français moderne introduction à l'analyse linguistique* », troisième édition, 2005.

- 22- RAFRAFI, Soraya, « *pour une approche de la sociolinguistique de la néologie par dérivation suffixale en FLE ; analyse morpho lexical du texte algérien d'expression française* », université de Biskra, 2008.
- 23- Zakaria Ali-Bencherif, « *représentation des langues en contexte plurilingue algérien* », université de Tlemcen, 2009.

**Dictionnaires:**

- 24- CUQ, Jean. Pierre, « *dictionnaire de didactique du français* », éd Jean Pencrea'h, Paris, 2003.
- 25- Dubois, J, et al, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage ,2e éd .Larousse-bordas/HER,1999.
- 26- *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*, éd Rotie Impression S.a.S, France, 2009
- 27- Dictionnaire Le Petit Larousse, Ed. Larousse, Paris, 2014.
- 28- Dictionnaire <http://wictionary.org>

**Sites internet :**

- 29- [www.La didactique de la phonétique.com](http://www.La didactique de la phonétique.com)
- 30- [www.Phonétique du fle.Canalblog.com](http://www.Phonétique du fle.Canalblog.com)
- 31- [Gerflin.fr/basr/Mexique2/Santiago.pdf](http://Gerflin.fr/basr/Mexique2/Santiago.pdf)
- 32- WIKIPEDIA, L'encyclopédie libre,[en ligne]disponible sur internet <http://fr.wikipedia.org>